LOST
graphic design

Charte d'utilisation

DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



06 66 70 24 52
julielostanlen@gmail.com
https://lost-graphic-design.com/

Novembre 2026

Mon engagement

Engagement de transparence envers mes clients

Cette charte a pour objectif de définir le cadre précis dans lequel j'utilise l'intelligence artificielle (IA) au sein de mon activité.
Mon approche repose sur la maîtrise technique, la protection absolue de vos données et la préservation de la valeur humaine de notre collaboration.

MES LIGNES ROUGES, ce que je ne fais jamais

Certaines pratiques sont strictement exclues de mon processus créatif et commercial :

- **Génération graphique brute** : Je n'utilise pas l'IA pour créer des logos ou des univers graphiques complets sans intervention humaine. Mon savoir-faire réside dans la composition et l'esthétisme ; chaque image livrée est assemblée et validée par mes soins.
- **Automatisation de la prospection** : Je privilégie systématiquement le contact humain et direct. L'automatisation par IA n'est jamais utilisée pour générer des candidatures ou des relances commerciales à ma place.
- **Protection des données sensibles** : Aucune donnée confidentielle relative à vos projets, aucun nom de client ni aucune information privée n'est jamais transmise à un outil d'IA. J'utilise exclusivement des abonnements professionnels ou des API garantissant la non-utilisation de vos données pour l'entraînement des modèles.

MES ZONES VERTES, l'IA comme levier de qualité

L'intelligence artificielle est mobilisée uniquement là où elle apporte une efficacité réelle tout en respectant votre confidentialité :

- **Rédaction et communication** : Aide à la rédaction de textes, correction et relecture de posts LinkedIn, e-mails et documents. L'écrit n'étant pas mon terrain naturel, l'IA garantit des formulations soignées, mais toujours sous ma supervision.
- **Production visuelle assistée** : Création de mockups pour certains projets et utilisation des fonctionnalités IA intégrées aux logiciels Adobe (retouches, gains de temps) dans mon flux de production habituel.
- **Pédagogie et créativité** : Génération d'idées ludiques pour les exercices de formation et d'enseignement.

LES IA QUE J'UTILISE

Pour garantir sécurité et performance, j'utilise exclusivement les outils suivants :

- **Assistants conversationnels** : Euria (l'assistant IA d'Infomaniak plus durable).
- **Génération d'images** : Midjourney et Adobe Firefly (utilisation occasionnel)

CONFIDENTIALITÉ ET ANONYMISATION DES DONNÉES

La protection de vos informations est non négociable. Je ne transmets aucune information client aux IA que j'utilise.





COMPENSATIONS ÉCOLOGIQUES ET ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Mon usage de l'IA s'accompagne d'une démarche active de réduction de mon empreinte carbone :

- **Mobilité douce** : Priorité donnée au vélo pour mes trajets quotidiens.
- **Décarbonation du transport** : Je privilégie le train pour mes déplacements longue distance (ex: Brest).
- **Éco-conception** : Enseignement et application systématique des principes d'éco-conception dans les projets réalisés avec mes clients.

MES LIMITES PERSONNELS

Pour maintenir ces engagements dans la durée, j'ai mis en place des contrôles rigoureux :

- En matière de rédaction et de relecture, je fournis toujours un premier jet personnel. L'IA corrige et reformule, mais n'écrit jamais à ma place.

Je suis engagée dans une démarche d'éco-conception et j'ai suivi le bootcamp IA de Thomas Burbidge sur les enjeux environnementaux de l'intelligence artificielle. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre les impacts écologiques de l'IA pour en assurer une utilisation éclairée et responsable. La présente charte sera régulièrement alimentée et révisée à mesure de mon évolution dans ce domaine.

Votre engagement

Votre engagement envers mes créations

Votre engagement si nous travaillons ensemble concernant l'utilisation des livrables dans des outils d'IA.

CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS TRANSMETTRE À DES OUTILS D'IA :

Vous vous s'engagez à ne soumettre aucune illustration originale, aucun logo, aucune œuvre graphique ou visuelle créée par Lost Graphic Design à un outil d'intelligence artificielle, qu'il s'agisse d'un générateur d'images, d'un modèle de diffusion (diffusion model), d'un outil d'upscaling, de style transfer, ou de tout autre service d'IA générative. Cet engagement vise à prévenir l'intégration involontaire de ces éléments dans les jeux de données d'entraînement de modèles, ce qui constituerait une **atteinte à la propriété intellectuelle du créateur et une violation du droit moral d'intégrité.**

CE QUE VOUS POUVEZ TRANSMETTRE :

En revanche, vous pouvez transmettre les éléments de la charte graphique (palette de couleurs, typographies, grille de mise en page, règles de déclinaison) à des outils d'IA dans le but exclusif de produire des déclinaisons secondaires, telles que des publications pour réseaux sociaux, des bannières adaptées ou des variantes de format.
Cette autorisation ne confère aucun droit de modification de l'œuvre originale, et ne dispense pas le client de la mention de l'auteur lorsque la réglementation l'exige.

Ces règles ne sont pas là pour compliquer votre travail, mais pour protéger ensemble la valeur de ce que nous créons. N'hésitez pas à me solliciter si vous avez le moindre doute sur un usage, on en parle, et nous trouvons toujours une solution ensemble.

